

Commune de : CABANAC ET VILLAGRAINS
Code INSEE : 33077

Liste établie le 28/08/2020

TABEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE
(Limitation administrative du droit de propriété)

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	ACTE OFFICIEL INSTITUANT LA SERVITUDE	SERVICE RESPONSABLE
A4	SERVITUDE DE PASSAGE SUR LES TERRAINS RIVERAINS DES COURS D'EAU NON DOMANIAUX	Articles L.211-7, L.212-2-2, L.215-4 et L.215-18 du Code de l'Environnement.	
	- Ruisseau de Gassie	Arrêté Préfectoral du 18 Mars 1991	Association Syndicale Autorisée d'Irrigation de LOUBENS Mairie 8 Guitare 33190 LOUBENS
AC1	SERVITUDES DE PROTECTION DES ABORDS DES MONUMENTS HISTORIQUES	Loi du 31décembre 1913.	
	Inscription en totalité de deux mottes castrales sur les parcelles A 566-A569-A570-A1271 et A1902	M.H. inscrit le 16 avril 2020	
AS1	SERVITUDES ATTACHEES A LA PROTECTION DES EAUX POTABLES A L'EXCEPTION DES EAUX MIN+RALES.	L.1321-2 et R.1321-6 à R.1321-13 du Code de la Santé Publique (eaux potables).	Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Gironde (U.D.A.P.) 54 rue Magendie CS 41229 33074 BORDEAUX cedex
	Puits source "Vieux Bourg" avec périmètres de protection immédiate, rapprochée et éloignée - parcelle 353 - section D	Arrêté Préfectoral en date du 28 février 2020	D. D.T.M. - SERVICE EAU et NATURE cité Administrative - tour A - 20ème étage rue Jules Ferry 33090 BORDEAUX CEDEX
I3	SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS DE TRANSPORT DE GAZ, D HYDROCARBURES ET PRODUITS CHIMIQUES	Art. 35 de la Loi n 46-628 du 8 Avril 1946 modifiée. Art. 25 du Décret n 64-481 du 23 Janvier 1964. L.555-27, R.555-30 a) et L.555-29 du C.E.	
	Canalisation DN 400 LANDIRAS-SAUCATS Branchement DN 050 CABANAC-CABANAC GrDF Branchement DN 050 GrDF CABANAC ET VILLAGRAINS	Arrêté ministériel du 04 juin 2004	Transport et Infrastructures Gaz France Z.A. Caminasse 1 rue des Frères Lumière 33130 BEGLES
	- Branchement DN 50 des établissements CLUZAN et DEMOLIN.	Décision ministérielle du 11 Septembre 1990	Transport et Infrastructures Gaz France Z.A. Caminasse 1 rue des Frères Lumière 33130 BEGLES
I3ab	Risques autour des canalisations de transport de gaz naturel ou assimilé, d hydrocarbures et de produits chimiques	L.555-16, R.555-30 et R.555-31 du Code de l'Environnement Arrêté du 5 mars 2014 du Code de l'Environnement	
	DN 400 Landiras - Saucats DN 050 Cabanac - Cabanac GrDF DN 050 GrDF Cabanac et Villagrains	Arrêté Préfectoral du 6 janvier 2017	TEREGA (ex TIGF) Coordination de Billère 7 rue de la Linière 64140 BILLERE
I4	SERVITUDES RELATIVES A L'ETABLISSEMENT DES CANALISATIONS ELECTRIQUES	Art.12 modifié de la Loi du 15.06.1906.Art 298 Loi de finances du 13/7/1925. Art.L.321-1 et suivants et Art.L.323-3 et suivants du Code de l'Energie	
	Ligne 400 kV Cantegril - Saucats 2 Ligne 400 kV Cantegril - Saucats 3		RTE-Centre DI TOULOUSE - 82 chemin des Courses - BP 13731 31037 TOULOUSE CEDEX 01
	63 kV PODENSAC SAUCATS Z CERONS		RTE-Centre DI TOULOUSE - 82 chemin des Courses - BP 13731 31037 TOULOUSE CEDEX 01

	Réseau de distribution MT et BT (la BT n'est pas représentée graphiquement) Syndicat Intercommunal de Belin			ENEDIS (ex ERDF) 4 rue Isaac Newton 33700 MERIGNAC
PT1	SERVITUDES DE PROTECTION DES CENTRES DE RECEPTION RADIO-ELECTRIQUES CONTRE LES PERTURBATIONS ELECTRO-MAGNETIQUES	Art. L.57 à L.62-1 et R.27 à R.39 du Code des Postes et Télécommunications.		
	Station de Guillos	décret du 16 novembre 1998		ESID de BORDEAUX CS 21152 33088 BORDEAUX CEDEX
PT2	SERVITUDES DE PROTECTION DES CENTRES RADIO-ELECTRIQUES D'EMISSION ET DE RECEPTION CONTRE LES OBSTACLES	Art. L.54 à L.56-1 et R.21 à R.26-1 du Code des Postes et Télécommunications.		
	Liaison Hertzienne entre Canon/Guillos, zone spéciale de dégagement largeur 200 m	Décret du 26 avril 2012		ESID de BORDEAUX CS 21152 33088 BORDEAUX CEDEX
	- LIAISON HERTZIENNE BELIN - BORDEAUX Tronçon Bordeaux GCI - Guillos Zone spéciale de dégagement	Décret du 21 Février 1989		FRANCE TELECOM - Unité Interventions Aquitaine 125 rue Robert Keller 40019 MONT DE MARSAN
	Centre d'émission de Guillos- zone primaire et zone secondaire de dégagement	Décret du 21 octobre 1998		ESID de BORDEAUX CS 21152 33088 BORDEAUX CEDEX